

Le ministre des pensions, des primes et des allocations de guerre, ministre de la guerre par intérim,

Cite à l'ordre de l'armée :

LE CATELET (Aisne) : a été détruit par les Allemands lors de leur repli au début de 1917. A stoïquement supporté les pires exigences et les plus cruelles rigueurs de l'ennemi, sans avoir vu ébranler la foi de sa vaillante population dans le triomphe final de la France.

Paris, le 17 octobre 1920.

MAGINOT.

Le ministre des pensions, des primes et des allocations de guerre, ministre de la guerre par intérim,

Cite à l'ordre de l'armée les localités suivantes :

MONTBREHAIN, BRANCOURT-LE-GRAND, RAMICOURT (Aisne) : ont supporté vaillamment les plus violents bombardements qui les ont complètement détruites. Par leurs deuils et le courage qu'elles ont montré pendant l'occupation allemande, ont bien mérité de la nation.

Paris, le 17 octobre 1920.

MAGINOT.

Le ministre des pensions, des primes et des allocations de guerre, ministre de la guerre par intérim,

Cite à l'ordre de l'armée :

MOY (Aisne) : après avoir subi pendant plus de deux années le joug allemand, a été totalement détruite par l'ennemi lors de sa retraite en 1917. Par ses souffrances et son héroïsme, a bien mérité du pays.

Paris, le 17 octobre 1920.

MAGINOT.

Le ministre des pensions, des primes et des allocations de guerre, ministre de la guerre par intérim,

Cite à l'ordre de l'armée :

DALLON, SAVY (Aisne) : occupées par l'ennemi et déjà détruites par lui en 1917, ont été les témoins en septembre 1918, de violents combats, qui les ont libéré du joug de l'envahisseur. Ont fait preuve, dans l'adversité, des plus belles qualités de courage et d'abnégation.

Paris, le 17 octobre 1920.

MAGINOT.

Le ministre des pensions, des primes et des allocations de guerre, ministre de la guerre par intérim,

Cite à l'ordre de l'armée :

VERMAND (Aisne) : a été systématiquement détruite par les Allemands lors de leur retraite en 1917. A conservé inébranlable sa foi dans le succès de nos armes, en dépit des misères et vexations inouïes infligées par l'ennemi.

Paris, le 17 octobre 1920.

MAGINOT.

Le ministre des pensions, des primes et des allocations de guerre, ministre de la guerre par intérim,

Cite à l'ordre de l'armée les localités suivantes :

AUBENCHEUL-AU-BOIS, BEAUREVOIR, BELLENGEISE, BELLICOURT, BONY, ESTRÉES, GOUY, HARGICOURT, LEHAUCOURT, JONCOURT, LEMPIRE, MAGNY-LA-FOSSE, NAUROY, VENDHUILLE, BEAUVOIS, GAULAINCOURT, DOUCHY, ETREILLERS, FAYET, FRANÇILLY-SELENCY, FLUQUÈRES, VILLERET, ALAINCOURT, BENAY, BERTHEMENCOURT, GERISY, CHATHILON-SUR-OISE, ESSIGNY-LE-GRAND, GIBERCOURT, HINACOURT, ITANCOURT, LYFONTAINE, MÉZIERES-SUR-OISE, NEUVILLE-SAINT-AMAND, REAUMY, FORESTE, GER-

MAINE, GRICOURT, HOLNON, JEANCOURT, LANCHY, MAISSEMY, LE VERGUIER, URVILLERS, VENDEUIL, HARLY, HOMBLIÈRES, MORGICOURT, OMISSY, REMAUCOURT, ROUVROY, MONTECOURT-LIZEROLLES, CASTRES, CONTECOURT, FONTAINE-LES-CLERC, GAUCHY, GRUGIES, HARTEVILLE, PONTRU, PONTRUET, ROUPY, TREFCON, VAUX, VENDELLES, du département de l'Aisne : ont été systématiquement détruites par l'ennemi lors de son repli en 1917. Par le courage et l'abnégation dont ont fait preuve leur population pendant l'occupation allemande, ont bien mérité de la nation.

Paris, le 17 octobre 1920.

MAGINOT.

Le ministre des pensions, des primes et des allocations de guerre, ministre de la guerre par intérim,

Cite à l'ordre de l'armée :

SAINT-SIMON (Aisne) : courageuse cité, détruite totalement, dont la population, devant les déprédations et vexations subies au cours de l'occupation ennemie, fit preuve d'un courage et d'une dignité admirables en attendant l'heure de la délivrance.

Paris, le 17 octobre 1920.

MAGINOT.

Le ministre des pensions, des primes et des allocations de guerre, ministre de la guerre par intérim,

Cite à l'ordre de l'armée les localités suivantes :

CROIX-FONSOMMES, FONTAINE-UTERTRE, BRISSY, ESSIGNY-LE-PETIT, SOMMETTE-EAUCOURT, AUBIGNY-AUX-KAISNES, ARTEMPS, BRAY-SAINT-CHRISTOPHE, CLASTRES, FLAVY-LE-MARTEL, TUGNY-ET-PONT, HAPPECOURT, JUSSY, OLLEZY, SERAUCOURT-LE-GRAND, VILLERS-SAINT-CHRISTOPHE, du département de l'Aisne : vaillantes localités, détruites en totalité, dont les habitants ont vu leurs biens saccagés et leurs demeures anéanties. Ont conservé intacte leur foi dans la victoire finale, malgré les misères et vexations infligées par l'ennemi.

Paris, le 17 octobre 1920.

MAGINOT.

Le ministre de la guerre

Cite à l'ordre de l'armée :

WISEMBACH (Vosges) : située pendant quatre années sur la ligne de feu, a été en partie détruite par de violents et nombreux bombardements. Malgré les victimes dans sa population et les atrocités commises par un ennemi qui fusilla plusieurs de ses habitants, a fait preuve de la plus ferme constance et du plus beau patriotisme. A bien mérité du pays.

Paris, le 21 octobre 1920.

ANDRÉ LEFÈVRE

Le ministre de la guerre

Cite à l'ordre de l'armée les localités suivantes :

LA NEUVEVILLE-LES-RAON, DONCIÈRES, ANGLEMONT, LA PETITE-FOSSE, du département des Vosges : après avoir été le théâtre de violents combats en août et septembre 1914, ont été en partie détruites par les bombardements et l'incendie. Par leurs souffrances et l'héroïsme de leurs habitants, dont plusieurs ont été tués ou blessés, ont bien mérité du pays.

Paris, le 21 octobre 1920.

ANDRÉ LEFÈVRE,

Le ministre de la guerre

Cite à l'ordre de l'armée :

CLÉZENTAIN (Vosges) : a été l'objet, au début de la guerre, de violents bombardements qui l'ont en partie détruite. Malgré ses deuils,

a montré dans les épreuves une fermeté d'âme et un courage admirables.

Paris, le 21 octobre 1920.

ANDRÉ LEFÈVRE

Le ministre de la guerre

Cite à l'ordre de l'armée :

MÉNIL-SUR-BELVITTE, SAINT-PIERREMONT, du département des Vosges : envahies par les Allemands en août et septembre 1914, ont été en partie détruites par de nombreux bombardements et l'incendie. Ont fait preuve de la plus courageuse résignation, malgré les pertes subies par leur population.

Paris, le 21 octobre 1920.

ANDRÉ LEFÈVRE.

Le ministre de la guerre

Cite à l'ordre de l'armée :

TREMBLOY-LES-CARIGNAN (Ardennes) : vaillante cité qui a été incendiée par l'ennemi sans motif, en août 1914, et sur laquelle s'est acharnée la barbarie allemande. A fait preuve de la plus belle énergie morale en dépit des misères et des vexations infligées par l'ennemi pendant une occupation de quatre années. A bien mérité du pays.

Paris, le 21 octobre 1920.

ANDRÉ LEFÈVRE.

Le ministre de la guerre

Cite à l'ordre de l'armée :

RÉMÉRÉVILLE (Meurthe-et-Moselle) : envahie le 22 août 1914, a été détruite tant par l'incendie que par les violents combats dont elle fut le témoin. Libérée de l'invasion, le 11 septembre 1914, après avoir eu plusieurs de ses habitants fauchés, a fait preuve dans l'adversité des plus belles qualités de courage et d'abnégation.

Paris, le 21 octobre 1920.

ANDRÉ LEFÈVRE.

Le ministre de la guerre

Cite à l'ordre de l'armée :

SAINT-VENANT (Pas-de-Calais) : a subi, en 1918, de fréquents bombardements et a été en partie incendiée par l'ennemi. A montré sous les obus une fermeté d'âme et un courage admirables.

Paris, le 21 octobre 1920.

ANDRÉ LEFÈVRE.

Le ministre de la guerre

Cite à l'ordre de l'armée :

MORTAGNE-DU-NORD (Nord) : courageuse cité qui a été en partie détruite au cours des événements de la guerre et dont la population a toujours fait preuve de la plus belle attitude morale sous les bombardements et pendant l'occupation ennemie.

Paris, le 21 octobre 1920.

ANDRÉ LEFÈVRE.

Par décret du Président de la République en date du 27 mai 1920, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire a été conférée, à titre posthume, aux militaires dont les noms suivent (suite) :

Infanterie.

32<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

PAULIN (Pierre), n<sup>o</sup> 4939, soldat : brave soldat. Glorieusement tué, le 29 août 1914, à son poste de combat. Croix de guerre avec étoile de bronze.